

Bref historique de L'Éducateur

Extraits du dossier «L'Éducateur a 140 ans» réalisé par L. Palandella et J. Thévoz
dans le numéro du 28 janvier 2005

L'Éducateur doit unir les membres de la Société des instituteurs de la Suisse romande

Plusieurs journaux pédagogiques «*Les journaux scolaires ne sont pas chose nouvelle dans notre pays*», écrivaient Alexandre Daguet et Félix Guérid dans le premier numéro de L'Éducateur en 1865. Ces publications, souvent cantonales, voire même locales, permettaient alors à l'instituteur de sortir de son isolement et rendaient de grands services à l'instruction et à l'éducation populaire.

L'Éducateur pour fonder l'unité La création de la Société des instituteurs de la Suisse romande en 1864 fit naître l'idée d'un organe central «*reconnu nécessaire pour fonder l'unité intellectuelle et pédagogique du pays*». La SIR souhaitait aussi que «*la feuille de la Suisse romande l'emporte sur les feuilles purement cantonales qui l'ont précédée dans la carrière*».

Les rédacteurs lancent un appel aux sociétaires et aux amis de l'éducation pour qu'ils apportent leur concours et contribuent ainsi à faire vivre L'Éducateur. «*Une collaboration nombreuse nous est indispensable pour éviter l'écueil du cantonalisme.*» Mais si une grande liberté est assurée aux correspondants, ceux-ci doivent cependant s'abstenir de tout ce qui pourrait blesser les sentiments religieux des uns, les opinions politiques des autres, respectant en cela les directives données par l'assemblée constituante de la SIR.

Des éloges et des critiques Rapidement, L'Éducateur «*prend une position honorable dans le monde intellectuel*», en Suisse et à l'étranger. Cependant, les critiques, «*indigènes surtout*», ne l'épargnent guère et certains voient dans cette parution (et dans la SIR) un danger pour l'autorité communale, paroissiale et cantonale.

Des lecteurs jugent les articles parfois superficiels ou au contraire, trop abstraits et pas assez pratiques. «*Des instituteurs voudraient que le journal fût plus pratique et renfermât des articles à la façon de ceux de l'École normale.*»

Le comité central SIR et le rédacteur de L'Éducateur trouvent qu'«*une imitation de Larousse rendrait peu de services à l'instruction populaire*». Par contre, ils se reprochent, eux, «*d'avoir trop oublié la solidarité qui doit unir les membres du corps*

enseignant, pour s'aider les uns les autres, se soutenir dans l'adversité et offrir à l'instituteur opprimé l'appui nécessaire pour défendre son bon droit contre l'injustice».

L'Éducateur et la «Romande», unis depuis 140 ans Jamais la parution du journal n'est remise en cause et L'Éducateur contribuera «*à réaliser un des buts que se propose la Société romande, le plus grand rapprochement possible des esprits et des cœurs le terrain commun des trois grands principes inscrits au frontispice de notre feuille: Dieu, Humanité, Patrie*».

Des moments charnières dans la vie de L'Éducateur

En cent quarante ans, L'Éducateur a connu une dizaine de formules différentes, dont l'organisation répondait aux besoins du moment. Mais toutes ont fait face à la même question: quels rapports établir entre les diverses approches nécessaires dans un organe d'enseignants? L'approche pédagogique, présentation et discussion des conceptions éducatives et de leur influence sur la vie en classe; l'approche pratique, idées de leçons, moyens d'enseignement, exemples de réalisations concrètes; l'approche corporative et/ou syndicale, reflet des conditions de travail, des besoins et des luttes des enseignants.

Question récurrente: un organe à la fois pédagogique, pratique et corporatif? Si les moyens financiers et techniques ont dicté une partie des choix, les soucis du comité directeur et des rédacteurs ont aussi joué leur rôle, ainsi que les désirs et, parfois, les récriminations des membres. A chaque nouvelle présentation, c'est un équilibre délicat qu'il faut trouver et qui se modifie régulièrement. D'un Educateur généraliste et informatif, on passe à une publication en deux parties, générale et pratique; puis cette dernière cède la place aux questions corporatives, le plus souvent intégrées dans la publication, mais faisant l'objet à deux reprises d'une publication séparée (1921-1934 et 1981-1995).

Quant au domaine pratique, il évolue constamment en quantité et en contenu au cours des décennies, témoignant à la fois du désir de répondre aux besoins quotidiens des enseignants et de la difficulté à le faire.

1865-1889 Alexandre Daguet [...] Professeur d'histoire à l'Académie de Neuchâtel, membre du

Bref historique de L'Éducateur

Extraits du dossier «L'Éducateur a 140 ans» réalisé par L. Palandella et J. Thévoz
dans le numéro du 28 janvier 2005

comité de la SIR, fondateur du journal, il est l'Autorité en matière éducative. Pendant vingt-cinq ans, il assume la tâche de rédacteur en chef, qu'il conçoit comme la responsabilité de former les instituteurs en matière de pédagogie et de théories éducatives et de les informer sur ce qui se passe dans le monde scolaire.

Sous sa direction, notre bimensuel couvre tous les domaines, d'abord en 8 à 10 rubriques, qui commencent toujours par «Intérêts de la Société», continuent avec «Pédagogie» – théorie, didactique, histoire – puis «Actualités scolaires»; les rubriques «Biographie et nécrologie», «Chronique scolaire» et «Correspondance» finissent par être regroupées sous «Sections cantonales» en 1887, tandis que les articles pratiques, rares au début car Daguét se méfie des modèles tout faits, s'étoffent peu à peu, formant dès 1880 une «Partie pratique» à part entière. La «Chronique bibliographique» est toujours très nourrie; «Variétés», «Anecdotes» et «Poésies» figurent aussi au menu.

1890-1920 La Partie pratique s'étoffe, les questions corporatives apparaissent Au départ de Daguét, en 1890, [...] l'organisation en plusieurs parties est poursuivie, les rubriques locales sont tenues par des correspondants cantonaux. L'abonnement n'est plus partout obligatoire. L'influence exclusive d'un rédacteur diminue, mais la volonté de décentralisation morcelle par trop la publication.

Lorsqu'en 1899 la fonction de rédacteur en chef réapparaît avec François Guex, le journal devient hebdomadaire, en même temps qu'il s'associe à la publication l'Ecole, sous le titre «L'Éducateur et l'Ecole réunis»; la partie pratique prend de l'importance. [...] Le nombre d'abonnés augmente, la publication redevient une référence.

Cette distribution du contenu dure une vingtaine d'années. En 1917, les deux parties sont séparées en deux séries publiées en alternance chaque samedi: «Partie générale» d'une part, «Chronique scolaire et partie pratique» de l'autre; la partie pratique [...] diminue donc et doit en outre coexister avec les questions corporatives introduites par le rédacteur en chef Ernest Briod. En quittant son poste en 1920, celui-ci souligne qu'assumer l'aspect pédagogique et la défense professionnelle complique la tâche. La SPR décide alors que l'Éducateur sera purement pédagogique, tandis que la défense de la profession sera assumée par un Bulletin ayant son propre rédacteur et insérant les communications des sections, publiées jusque-là dans des feuilles

locales. Dès lors, la défense professionnelle conservera, sous des titres et des formes différentes, une place régulière et spécifique, qui est encore la sienne dans l'Éducateur d'aujourd'hui.

1921-1932 L'Éducateur, l'Intermédiaire et le Bulletin A partir de 1921, ce sont deux organes autonomes qui paraissent donc en alternance, l'Éducateur, abonnement facultatif, et le Bulletin corporatif, obligatoire; en outre, la SPR s'étant associée avec l'Institut Jean-Jacques Rousseau (IJJR)¹, la publication de ce dernier, l'Intermédiaire des Educateurs, fusionne avec l'Éducateur; celui-ci comprend ainsi une partie pédagogique, une partie pratique et, six fois par année, un numéro de l'Intermédiaire, plus théorique et ouvert sur les recherches et les expériences.

Cette association dure une douzaine d'années, sous la houlette de Pierre Bovet, professeur des sciences de l'éducation et de pédagogie expérimentale, pour la partie pédagogique, et d'Albert Chessex, puis Albert Rochat, pour la partie pratique; le Bulletin est dirigé par Albert Rochat, puis Charles Grec.

1933/35-1970 La partie corporative est mise en évidence, dans un seul organe A fin 1932, l'association avec l'IJJR prend fin, sous l'influence, entre autres, de certaines réactions d'instituteurs qui reconnaissent mal «leur» journal; l'Éducateur redevient l'organe de la seule SPR, un défi rédactionnel et financier qu'Albert Rochat, resté seul rédacteur, décrit ainsi dans son premier numéro de 1933: «Les instituteurs de la Suisse romande sont-ils à même de conserver leur journal?»

Deux ans plus tard, le Bulletin corporatif réintègre l'Éducateur pour ne former à nouveau qu'un seul organe en deux parties. Est-ce une réaction à l'éloignement précité? La publication s'ouvre maintenant sur la partie corporative, toujours rédigée par Charles Grec. La partie pratique, insérée dans les pages «pédagogiques» est considérablement développée; «mais comment concilier cette forte augmentation avec la nécessité de présenter à tous nos lecteurs des articles substantiels?» s'interroge Albert Rochat.

[...] La formule dure trente-cinq ans, avec quelques modifications: en 1947, l'Éducateur essaie de supprimer la devise «Dieu, Humanité, Patrie», qui était la sienne depuis le début, sans doute parce que ce genre de formule est désormais trop facilement associé aux abominations nazies ou fascistes (elle ne disparaîtra effectivement qu'en

Bref historique de L'Éducateur

Extraits du dossier «L'Éducateur a 140 ans» réalisé par L. Palandella et J. Thévoz
dans le numéro du 28 janvier 2005

1966); en 1957, il passe au format A4; en 1970, il s'enrichit des rubriques fribourgeoise et valaisanne. [...]

1971-1980 Un seul organe, mais des parutions alternées Mais peu à peu, le journal s'étirole, le nombre de pages diminue, les deux parties sont moins alimentées. En 1969, la commission SPR de L'Éducateur fait un sondage auprès des abonnés, dont 10% seulement répondent, sans enthousiasme. La commission analyse la situation et conclut à la nécessaire modernisation de la publication, à son ouverture sur l'extérieur et... à l'engagement d'un rédacteur à plein temps, un vœu pieux! [...]

La décision est finalement prise d'alterner les deux parutions, sous la responsabilité de deux nouveaux rédacteurs qui se lancent dans le défi de rajeunir les contenus. Dès lors, les numéros pairs sont dévolus aux questions corporatives, tandis que les numéros impairs sont pédagogiques. [...]

1981-1995 Educateur-revue, Educateur syndical La formule dure une dizaine d'années, sans satisfaire complètement, la mise à jour étant minimale. Rédacteurs et comité central remettent l'ouvrage sur le métier; on décide de marquer plus nettement la différence entre les deux parutions, en donnant plus d'éclat à la partie pédagogique – couverture en quadrichromie, papier glacé, rubriques diverses, documents, opinions, et pages pratiques; la partie corporative, instrument de défense professionnelle au service des membres, garde provisoirement la présentation précédente. En 1981, on revient donc à deux organes distincts et autonomes, Educateur-revue, revue de pédagogie et d'éducation, qui paraît 9 fois par année sous la direction de René Blind; Bulletin corporatif, auquel on ose accoler «et syndical», qui dispose de 20 numéros annuels; faisant pâle figure à côté de la revue, il prend en 1982 un format «journal» [...] mais doit retourner au format normal en 1990. En 1992, c'est Cilette Cretton qui en prend la direction.

1996-2004 Une revue, un Educateur Dernière transformation, les deux parties, pédagogique et syndicale, sont à nouveau réunies en 1996 au sein d'un seul organe dirigé par un rédacteur unique, ou plutôt une rédactrice, Cilette Cretton, jusqu'en 2001. La parution garde le style et l'aspect de L'Éducateur-revue, mais englobe les deux parutions; publiée d'abord 15 fois par année, elle passe à 14 numéros et un numéro spécial en 1998, avant de diminuer à 13 numéros et un numéro

spécial depuis deux ans, pour raisons d'économie. [...]

¹ L'Institut Jean-Jacques Rousseau est le précurseur de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève

Comment les thèmes traités dans L'Éducateur ont-ils évolué de 1865 à la fin du XXe siècle?

Un survol des articles parus dans L'Éducateur au fil des années permet de constater que peu de thèmes ont totalement disparu. Il s'agit plutôt d'évolution dans la perception, par chaque époque, des problèmes qu'elle doit affronter, de transformations dans les moyens et les techniques et, en conséquence, de modifications de langage et de vocabulaire.

[...] On peut repérer trois types de domaines:

- Les thèmes qui, sous une forme ou une autre, apparaissent en continu, tout en se transformant.
- Les thèmes plus sporadiques, qui disparaissent pendant une période et réapparaissent à nouveau plus tard, eux aussi modifiés.
- Quelques thèmes qui ont réellement disparu. [...]

Thèmes qui apparaissent en continu

– **Le rapport pédagogique, ou la place respective de l'enfant, de l'enseignant et du savoir**, dénommé aujourd'hui le triangle pédagogique, apparaît évidemment en continu, puisque c'est l'essence même du métier d'enseignant; mais les approches sont différentes selon les conceptions, les connaissances et les moyens de chaque époque; de l'enseignement mutuel encore débattu à la fin du XIXe siècle à la rénovation de l'école du XXe, les théories sur l'éducation nouvelle, fonctionnelle, active, voire «Freinetique» nous amènent jusqu'à l'autosocioconstructivisme; self-government, centres d'intérêt, autorité et sanction, motivation, effort: tant d'approches développées pour un problème jamais résolu! [...]

Où est l'équilibre dans le triangle pédagogique, qui ou que faut-il mettre «au centre», comment amener des enfants, en particulier les plus réticents ou éloignés de la culture scolaire, à faire leurs des savoirs dont ils n'ont pas forcément envie? La question est récurrente dans L'Éducateur durant ses 140 ans.

Bref historique de L'Éducateur

Extraits du dossier «L'Éducateur a 140 ans» réalisé par L. Palandella et J. Thévoz
dans le numéro du 28 janvier 2005

– De même, **les disciplines d'enseignement** sont présentes en permanence, tant à travers des textes théoriques que des leçons pratiques. Dans ce groupe de thèmes, la surcharge des programmes et la crise du français ont une place pour l'éternité; les didactiques et les moyens d'enseignement sont sans cesse remis en question, de la mathématique à la gymnastique; mais ils évoluent. [...] Par contre, les «leçons de choses» sur la campagne, le cheval, le labourage et «l'enseignement expérimental de l'agriculture» ne sont plus d'actualité; de même, la sténographie a fait place à l'ordinateur.

– Ce qu'on appelle aujourd'hui **l'évaluation** s'est successivement focalisée sur les examens; ceux des élèves, ceux des futurs régents et, jusqu'en 1945, ceux des recrues; puis s'est portée sur les classements, les notes de fin d'année et les prix scolaires; et aujourd'hui, sur une évaluation plus large, formative et non plus seulement sommative. On peut relever que les comparaisons des examens des recrues faisaient jadis office d'évaluation façon Pisa, mais à une échelle intercantonale.

– **Les questions syndicales** ont passé d'exigences de base liées aux salaires, misérables, et aux retraites, souvent inexistantes, à des revendications touchant de façon plus générale à l'ensemble des conditions de travail, revendications ponctuées de grèves plus fréquentes.

– **La formation des enseignants**, initiale ou continue, a toujours été défendue dans l'Éducateur; de la formation initiale à l'École normale ou à l'Université, jusqu'aux actuelles HEP (Hautes études pédagogiques) et LME (licence mention enseignement); la formation continue, de culture générale personnelle a évolué vers une approche professionnelle qui bénéficie de programmes officiels et de décharges.

Thèmes qui apparaissent plus sporadiquement

– **La place des femmes**; ce thème n'est abordé que par soubresauts, mais il fait apparaître de profondes évolutions; par exemple, l'éducation des jeunes filles à des métiers spécifiques – «ni la scie, ni le rabot» –, la controverse sur les salaires différenciés – égalité à Genève en 1919, et la différenciation des questions d'examens ont été remplacées par un quasi-silence: la place des femmes n'apparaît plus comme un problème, mais comme une évidence; preuve de ce changement, les auteurs d'articles: aux rares noms de femmes qui se rencontrent à la fin du XIXe siècle et dans la première moitié du XXe –Hortense Ray, Caroline

Progler, Adèle de Portugall, Alice Descoedres – a succédé le mélange des patronymes aujourd'hui. Pourtant, la place estelle réellement acquise? Les résultats des études «genre» et la question de la mixité en classe, récemment réapparue, relancent à nouveau la réflexion dans l'Éducateur sur ce thème.

– **La lutte contre l'alcoolisme**, sujet d'articles jusqu'au début du XXe siècle, a ensuite presque disparu en tant que lutte sur un produit particulier; mais elle revient par le biais de la lutte contre toutes les drogues, alcool, tabac, opiacés, et autres dérivés tous plus inventifs les uns que les autres.

– **L'enseignement religieux** faisait l'objet d'articles parfois assez violents, car l'Éducateur luttait encore contre l'emprise de pouvoir des églises sur l'école publique et neutre; on a pu lire des textes sur la place de Dieu dans l'enseignement ou sur les quasi-interdictions longtemps faites aux enseignants fribourgeois et valaisans par les autorités de ces cantons d'adhérer à la SPR, jugée trop à gauche. Le thème est revenu sporadiquement durant le XXe siècle et réapparaît aujourd'hui avec l'enseignement du «fait religieux» et l'ouvrage Enbiro.

– **Les langues étrangères** rebondissent à plusieurs reprises; mais c'est de l'allemand, voire du latin et de l'espéranto, dont il s'agissait; à partir de quel degré, dans quelle mesure, pour quels élèves, avec quels objectifs de fin de primaire, la question réapparaît au gré des révisions de programmes dans les cantons. Elle se repose depuis peu, mais c'est la place respective de l'allemand et de l'anglais, ou du français et de l'anglais, qui est discutée dans l'Éducateur.

– **La paix et le rôle préventif de l'école** se posent surtout aux trois moments cruciaux des guerres de 1870, 1914 et 1939; le maître a-t-il échoué dans sa mission civilisatrice, dans l'éveil à l'entente entre les peuples ou, au moins, à la tolérance entre les humains? Aujourd'hui, l'enseignement de la morale fait plutôt place aux chartes d'écoles, aux règles établies en commun, à la connaissance des droits et, parfois, à la découverte des institutions internationales.

– **L'éthique professionnelle**, si elle a été abordée à plusieurs reprises, n'a jamais suscité de grandes controverses. On parle d'abord de la «conscience de l'instituteur», du «credo» du maître d'école; puis de «charte des maîtres», de conscience professionnelle et, plus récemment, de déontologie. Le premier code de ce type date de 1998 et vient d'être revu.

Bref historique de L'Éducateur

Extraits du dossier «L'Éducateur a 140 ans» réalisé par L. Palandella et J. Thévoz
dans le numéro du 28 janvier 2005

Thèmes qui ont disparu des pages de L'Éducateur

Quelques thèmes ont disparu de L'Éducateur, généralement suite à l'évolution des conditions matérielles.

– Les collègues vétérans, en poste jusqu'à un âge parfois très avancé (84 ans!) et les collègues décédés ne font plus l'objet d'une rubrique particulière, destinée, dans les débuts, à souder les membres d'une jeune association, et rendue possible par le petit nombre de noms à évoquer; aujourd'hui, les maîtres ont tous une retraite et quittent l'enseignement à un âge encore vert.

– Les réélections des instituteurs par la commune se sont peu à peu tarées, alors que c'était un sujet de combat important durant de nombreuses années.

– Les musées dans l'école et les tableaux scolaires sont des souvenirs attendrissants, par les efforts qui leur étaient consacrés; mais ils feraient pâle figure aujourd'hui, face aux moyens de reproduction à notre disposition.

– La Mutualité scolaire a eu quelques belles années au service de la petite épargne, dont les comptes étaient tenus par le maître; débuts très modestes de caisse maladie ou de retraite, que l'Etat-Providence, aujourd'hui si contesté, a progressivement remplacées avec succès et grâce à des luttes vives et tenaces.

– Les châtiments corporels ne sont heureusement plus évoqués, ni les décès d'enfants par maladie – croup, diphtérie, coqueluche, rougeole; et les élèves n'ont plus à balayer la classe après les leçons!

– Enfin, on peut rappeler les diatribes enflammées relatives au service militaire obligatoire des enseignants et à la préparation militaire des garçons au travers de la gymnastique; dans les moments de tensions précurseurs de guerre, on peut comprendre la volonté qui se manifeste alors de ne pas entrer dans le jeu de la violence.

D'autres sujets pourraient être évoqués, qui ont été abordés dans les quelque cent mille pages parues dans L'Éducateur au cours de ses 140 années d'existence, comme les relations entre les familles et l'école, l'école enfantine ou la protection de l'enfance. Les quelques exemples ci-dessus permettent cependant d'apprécier la richesse de notre publication, en même temps que sa capacité à évoluer en phase avec son époque; ils témoignent aussi du labeur des nombreux collègues qui lui ont consacré réflexion, énergie et temps pour que la profession d'enseignant reste toujours vivante.

Des examens en tout genre: de passage, d'admission, de sortie...

Pour tous: élèves, futurs normaliens, aspirants-instituteurs, recrues... Des notes, des appréciations...

Sélection, orientation... L'Éducateur a été le reflet des préoccupations des enseignants dans le domaine de l'évaluation pendant 140 ans

Les élèves, les examens et les notes

Lorsqu'en 1864, un instituteur neuchâtelois écrit un mémoire au sujet des examens annuels dans les écoles¹, il plante le décor, avec l'école balayée et ornée; il décrit les acteurs, les autorités de la commune, de la paroisse, de l'Etat, bien conscients de leur notabilité, les élèves et leur maître, endimanchés et terrorisés. Les examens sont expédiés à la hâte: en une demi-journée, 15 ou 16 branches d'étude – 60 à 80 enfants à interroger! – avant le verdict et surtout le repas qui réunira ces messieurs. L'auteur dénonce le fond et la forme de ces examens et propose quelques pistes pour ouvrir la discussion. Ce sujet sera souvent repris au cours des années, tant par la SPR dans ses congrès qu'au fil des pages de L'Éducateur.

Dans sa rubrique «Carnet de l'instituteur», Ulysse Briod, en 1910, écrit: «*Depuis vingt ans, le programme, les méthodes, les manuels ont complètement changé, mais le mode de contrôle est resté le même; récitation textuelle des phrases d'un livre, définitions surannées, souci excessif de ce qui est affaire de pure mémoire, oubli du rôle de l'intelligence et de la raison...*»²

Dès 1921, avec Pierre Bovet, professeur des sciences de l'éducation et de pédagogie expérimentale, rédacteur de L'Éducateur, les articles concernant l'appréciation du travail des élèves deviennent plus fréquents et plus scientifiques.

Des travaux de recherche sont publiés, par exemple sur l'appréciation objective de l'orthographe³ ou sur l'analyse psychologique des fautes dans les problèmes d'arithmétique⁴.

Régulièrement, jusque dans les années trente, L'Éducateur publie les questions posées aux examens annuels dans les différents cantons.

Peu à peu, les praticiens décrivent eux aussi leurs expériences: «*Voici deux ans que nous essayons, Mme Roller et moi, d'apprécier les travaux de nos élèves de manière objective, en nous inspirant des données de la pédagogie expérimentale.*»

Bref historique de L'Éducateur

Extraits du dossier «L'Éducateur a 140 ans» réalisé par L. Palandella et J. Thévoz dans le numéro du 28 janvier 2005

L'expérience nous réussit si bien que je vous la décris en espérant modestement qu'elle pourra servir à d'autres.»⁵

En 1970, dans un article consacré à une journée d'étude organisée par le GRETI (Groupe romand pour l'étude des techniques d'instruction), on s'interroge sur les notes scolaires à l'heure de l'école romande.

«La grande impression de cette journée, c'est que les notes sont encore les témoins d'une autre époque, les reflets d'une école de sélection et non d'orientation (...). Les conférenciers nous ont bien fait comprendre que discuter des notes, c'est remettre tout en question.»⁶

Ces dernières années, L'Éducateur a consacré de nombreuses pages et des numéros spéciaux à l'évaluation, dont le dernier, *La note en pleine évaluation*, date du 12 mars 2004.

Exemples de questions posées en 1887 pour les examens du certificat d'études primaires dans le district de Courtelary

Composition: *La trouvaille* Trois garçons, en sortant de l'école, trouvent un porte-monnaie renfermant 120 francs...

Dictée: *Le capital moral et intellectuel (...)*

Un enfant qui sort de l'école primaire sachant bien lire, bien écrire et bien calculer, possède déjà un petit capital (...)

Arithmétique: Les deux côtés parallèles d'un champ, ayant la forme d'un trapèze, mesurent 342m et 296 m; la largeur est de 18hm. Quelle en est la superficie et la valeur à Fr. 63.– l'are?

Histoire biblique: Pourquoi Abraham quitta-t-il ses parents?

Histoire nationale: Quelles furent les causes de la guerre du Sonderbund?

Géographie: Où le Doubs a-t-il sa source et dans quelle rivière va-t-il se jeter?

Histoire naturelle: Quelles sont les divisions du canal digestif? Avec quoi fait-on le gaz d'éclairage?

Chant: Comment indique-t-on une mesure à 2, à 3, à 4 temps?

Les recrues et les examens

C'est en 1875 que le Bureau fédéral de la statistique publie le premier rapport sur les examens des recrues, conséquence logique de la surveillance de l'instruction dans les cantons que la Constitution fédérale de 1874 impose à la Confédération. L'Éducateur publie régulièrement, dès 1879, les questions posées aux recrues et donne un aperçu du rapport. M. Scherf, instituteur

à Neuchâtel, expert pédagogique pour le recrutement de la 1re division de l'armée fédérale, communique les sujets de composition, une quinzaine, et les problèmes, neuf séries de quatre, donnés dans les examens⁷.

Dans un long article, paru en 1901, H. Gaillot analyse les résultats et la manière de les interpréter.

«Ces rapports donnaient naguère le rang des cantons d'après la note moyenne mais les polémiques suscitées par cette publication, et d'autres raisons encore, ont engagé le Bureau à y renoncer depuis 1881.» Il regrette cette décision et établit son classement: *«Nous avons cru devoir calculer la note moyenne, celle qui fait, au propre comme au figuré, couler le plus d'encre et déchaîne, dans la presse, des polémiques et des commentaires nombreux, parce qu'elle exprime le rang, ce qui, pour beaucoup, est synonyme de l'honneur du canton.»*

Pour l'année 1900, Obwald se classe en tête, Genève est 3e, Neuchâtel 6e, Vaud 10e, Valais 13e, Berne 19e, Fribourg 20e et c'est Appenzell Rhodes Intérieures qui ferme la marche. Les branches notées sont la lecture, la composition, le calcul oral et écrit, les connaissances civiques (histoire, géographie, instruction civique) et la gymnastique. L'auteur constate, bilan de la situation en Suisse, *«la disparition graduelle des mauvais résultats et l'augmentation des bons»⁸.*

Depuis 1917, L'Éducateur soumet une question d'ordre pédagogique ou corporatif à ses lecteurs.

En 1920, E. Briod leur demande s'ils sont partisans des examens des recrues.⁹ Pour lancer le débat, il fait le point de la situation: les examens ayant été supprimés pendant la guerre, le Département militaire fédéral fait une enquête pour savoir s'il y a lieu de les rétablir. Briod s'élève vivement contre cette pratique et dénonce les dérives qu'elle amène: on a négligé l'imagination, l'observation, la réflexion, les activités manuelles, le chant, tout l'enseignement éducatif pour la mémorisation pure. *«L'examen des recrues ayant inspiré l'école complémentaire, l'école complémentaire, à son tour, a déformé l'école primaire en lui infligeant ses méthodes et ses soucis.»¹⁰*

Tout comme les lecteurs qui ont répondu à l'enquête de L'Éducateur, les représentants de la SPR à la commission fédérale qui s'occupe de la question des examens des recrues se trouvent, en 1921, devant un dilemme. Certes, la Confédération peut exercer son droit de contrôle, *«ou bien par des épreuves individuelles ou bien par un contrôle direct des écoles par un organe d'inspecteurs*

Bref historique de L'Éducateur

Extraits du dossier «L'Éducateur a 140 ans» réalisé par L. Palandella et J. Thévoz
dans le numéro du 28 janvier 2005

*fédéraux des écoles primaires (...) C'est le spectre du bailli scolaire se dressant devant nous!*¹¹.

Les examens ont-ils une valeur psychologique et sociale, se demande-t-on, et si l'on ne peut pas leur échapper, il faudrait au moins les réformer pour qu'ils servent à quelque chose¹². «Si l'on voit dans les examens des recrues un moyen d'apprécier le développement de la jeunesse suisse, de déterminer le rendement des institutions d'éducation civique, physique ou intellectuelle, l'institution cesse d'être stérile ou nuisible et devient un moyen de progrès social.»¹³

Les chroniques concernant les examens des recrues s'étiolaient dans les années 1920 à 1930 pour disparaître après 1945. On sait encore que cette année-là, 29000 jeunes gens ont subi les examens et que l'on constate une grosse déficience en orthographe!

D'autres enquêtes ont pris la place des examens des recrues, avec classement commenté dans la presse... On connaît Pisa: l'Éducateur lui a consacré deux dossiers en 2002¹⁴.

¹ A. Bula. Les examens annuels des écoles sont-ils bien l'expression de l'état moral et intellectuel de celles-ci? Quelles réformes pourraient y être apportées? L'Éducateur 1867 (8) pp. 116-120 et (9) pp. 132-136.

² Ulysse BRIOD. Après les examens annuels. L'Éducateur 1910 (15) p. 239.

³ Robert Dottrens. Appréciation objective de l'orthographe, travail de recherche par les élèves de P. Bovet. L'Éducateur 1921 (12) p. 197 et ss.

⁴ Georgette Mallet. Analyse psychologique des fautes dans les problèmes d'arithmétique à l'école primaire. L'Éducateur 1944 (18 et ss.) p. 293, p. 309, p. 325, p. 357.

⁵ Jean-Jacques Dessoulavy. Une appréciation objective des épreuves. L'Éducateur 1952 (23) pp. 459-463.

⁶ Laurent Worpe. Les notes scolaires à l'heure de l'école romande. Educateur 1970 (19) pp. 355/356.

⁷ Scherf. Sujets de composition et questions d'arithmétique. L'Éducateur 1880 (22 et 23) pp. 361/362 et p. 378.

⁸ H. Gaillot. Les examens de recrues en 1900. L'Éducateur 1901 (40) pp. 593-596.

⁹ Rédaction de L'Éducateur. 6e enquête. Etes-vous partisan des examens des recrues? L'Éducateur 1920 (21-22) p. 330 – Réponses pp. 392-393, p. 529, pp. 631-632 – Conclusions de la rédaction p. 393 et p. 633.

¹⁰ Ernest Briod. Examens des recrues et éducation. L'Éducateur 1920 (21-22) p. 321-326.

¹¹ Ernest Briod. Bilan d'une discussion. L'Éducateur 1921 (15) p. 241 et ss.

¹² Edouard Claparède. Pour que les examens des recrues servent à quelque chose. L'Éducateur 1921 (18) p. 296.

¹³ Emmanuel Duillard. La valeur psychologique et sociale des examens des recrues. L'Éducateur 1921 (16) p. 257.

¹⁴ Educateur 2002 (9)(12) Les Assises: Pisa: l'école en procès.

La naissance de l'Éducateur, en 1865, peut inciter à réfléchir à une question classique: dans un événement fondateur, quelle est la part qui revient à des personnages singuliers – leur histoire personnelle, leurs objectifs ou idéaux professionnels et citoyens – et au contexte où ils vivent, pensent et agissent? De ce point de vue, référer la fondation de l'Éducateur au contexte français n'est pas sans intérêt. La circulation des idées pédagogiques entre la France et la Suisse (romande) a en effet toujours été particulièrement forte, et à double sens.

A l'import, les fondateurs de l'Éducateur étaient bien évidemment familiers des revues pédagogiques publiées à l'intention des instituteurs de la France de l'époque, et ces revues ont pu orienter – et peuvent donc nous faire comprendre aujourd'hui – quelques-uns de leurs choix et renoncements éditoriaux.

Un outil pour améliorer la qualité de l'enseignement

L'histoire de la presse pédagogique française dans son ensemble est bien connue aujourd'hui grâce au répertoire exhaustif qu'en a dressé le Service d'histoire de l'éducation¹. Dès le début du XIX^e siècle, les revues pédagogiques sont considérées par les promoteurs de l'école comme un outil pour la qualité de l'enseignement, dans une panoplie qui peut en comprendre encore trois autres: la formation initiale des maîtres; la rédaction de manuels élémentaires de large diffusion; le contrôle des instituteurs par un corps d'inspecteurs spécialisés. [...]

Rompre l'isolement des enseignants

Les hauts fonctionnaires et les intellectuels organiques de l'Etat ont ainsi joué un rôle majeur dans l'animation d'une presse pédagogique destinée aux instituteurs. Mais les années 1830 et 1840 ont également vu naître d'autres initiatives éditoriales; les instituteurs eux-mêmes commencent à collaborer à des revues créées par des éditeurs commerciaux, qui ont perçu l'intérêt d'un marché lucratif, moins pour la vente des revues proprement dite que pour celle des manuels et ouvrages scolaires dont elles sont susceptibles de faire la promotion; c'est le cas de Hachette, Delagrave, Alcan et bien d'autres, moins connus ou aujourd'hui disparus. Les instituteurs commencent aussi à s'organiser pour éditer des revues ou bulletins de liaison, destinés à «rompre leur isolement» (cette expression classique se retrouve aussi dans le premier numéro de l'Éducateur) et à mutualiser leurs expériences.

Avant et après 1865: un état de la presse pédagogique dans le grand «Canton» francophone...

Bref historique de L'Éducateur

Extraits du dossier «L'Éducateur a 140 ans» réalisé par L. Palandella et J. Thévoz
dans le numéro du 28 janvier 2005

Tel le *Moniteur de l'enseignement* (1841-1845), [...]. Les revues émanant des enseignants ont souvent un caractère régional [...], tandis que celles que suscitent l'Etat ou les grands éditeurs privés ont une vocation et une assise nationales beaucoup plus affirmées.

Dès le début du XIXe siècle, des revues nombreuses

Au total, les années 1810 voient la création de trois revues, dont le *Journal d'éducation* (1815-1926), organe de la célèbre Société pour l'instruction élémentaire, qui réunit une pléiade d'hommes d'Etat, de hauts fonctionnaires, de philanthropes et d'intellectuels; durant la décennie 1820, n'apparaissent que deux revues nouvelles, chiffre qui s'élève à 21 dans les années 1830 et 17 dans les années 1840; cette brusque montée traduit bien l'effervescence éducative qui, sous des formes diverses, saisit la France et l'Europe de l'époque. Compte tenu de la disparition rapide de certaines de ces publications, les instituteurs français ont théoriquement le choix, à la fin des années 1840, entre la lecture d'une douzaine de titres spécifiquement destinés à les aider dans l'exercice de leur profession, essentiellement de trois façons: en les informant sur la législation et la réglementation régissant l'enseignement primaire; en leur proposant des textes de réflexion pédagogique sur les finalités, les objectifs et les méthodes de l'enseignement; en mettant à leur disposition des cours ou plans de cours pouvant les aider dans la préparation quotidienne de leur classe.

Le doyen de la presse pédagogique française actuelle

Les deux décennies suivantes connaissent en France une évolution beaucoup plus contrastée. La première (période dite «autoritaire» du Second Empire) voit une chute de la création de périodiques pédagogiques: six nouveaux titres seulement sont proposés aux instituteurs, l'offre globale disponible tombant à huit titres en fin de période. Ce sont essentiellement les initiatives émanant de particuliers qui ont été étouffées, pour que triomphe la pensée pédagogique officielle. L'important *Journal des instituteurs*, qui paraît encore aujourd'hui et se trouve donc être le doyen de la presse pédagogique française, naît ainsi à l'extrême fin de cette décennie (1858) en se donnant pour objectif proclamé d'être à la fois «politique et pédagogique» et en enjoignant aux instituteurs de faire de leurs élèves «des amis de l'ordre et du travail».

La seconde décennie est au contraire celle de l'Empire dit «libéral», Victor Duruy étant à la tête de l'Instruction publique de 1863 à 1869. Le dynamisme de la presse pédagogique est alors considérable: sont créés non seulement une quarantaine de Bulletins départementaux de l'Instruction primaire, publications officielles s'adressant aux instituteurs publics au plus près des administrations dont ils dépendent, mais aussi une quinzaine de revues émanant d'éditeurs, de groupements ou de personnes privées.

A la différence des revues créées en 1830-1840, elles consacrent cependant une moindre part à la réflexion pédagogique et proposent davantage de préparations de cours dans les diverses matières au programme, s'intéressant ainsi plus pragmatiquement aux aspects proprement professionnels du travail des enseignants.

Le tournant du XXe siècle

En 1865, année de naissance de *L'Éducateur*, les instituteurs publics français sont spécifiquement destinataires d'une dizaine de périodiques, non compris les bulletins départementaux ou les revues d'intérêt pédagogique plus général.

Parmi eux, le *Journal d'éducation* et, surtout, le *Manuel général* et le *Journal des instituteurs*, diffusent à des milliers d'exemplaires sur l'ensemble du territoire. Globalement, cette offre éditoriale reflète assez largement quelques-uns des caractères de l'Etat enseignant et éducateur qui s'est progressivement imposé depuis la Révolution: place éminente occupée par les fonctionnaires de l'Instruction publique, les intellectuels organiques de l'Etat, les éditeurs liés au marché scolaire naissant; participation active des instituteurs, mais sous le contrôle de leur hiérarchie; équilibre entre les questions de pédagogie générale et les problèmes concrets liés aux pratiques professionnelles. Sous la IIIe République, l'offre éditoriale de revues destinées aux instituteurs changera à la fois de volume [...] et de nature [...].

La comparaison avec le contexte français peut ainsi éclairer d'un jour particulier celui qui a plus spécifiquement donné naissance au doyen de la presse pédagogique romande.

¹ Deux séries sont parues. La première recense et analyse 2372 revues: Pierre Caspard (Dir.), *La Presse d'éducation et d'enseignement*, XVIIIe siècle-1940, Paris, INRP et CNRS, 1981-1991, 4 vol. La seconde, 1369 revues: P. Caspard- Karydis (Dir.), *La Presse d'éducation et d'enseignement*, 1941-1990, Paris, INRP, 2000-2005, 4 vol.